

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

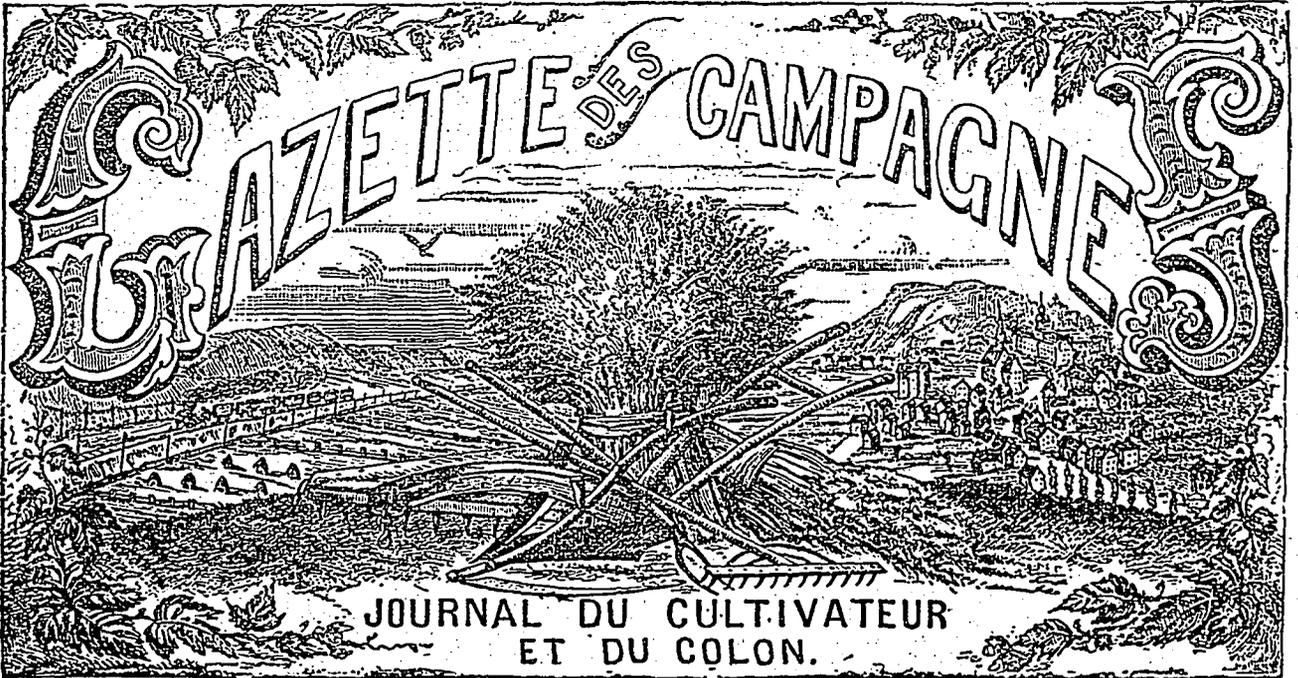
- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.
Emparons nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité

Rédacteur : FIRMIN H. PROULX — Gérant : HECTOR A. PROULX.

SOMMAIRE

Revue de la semaine :—Prorogation du Parlement fédéral.—Mort d'un député.—Le Dahomey.—Les Récollets en Canada (Suite).
Causerie agricole :—De l'ensilage : (Suite).—Du hachage.
Sujets divers :—Inauguration du Haras National.—Ou trouver des arbres pour planter.
Choses et autres :—Religieuse du Précieux Sang.—Notes de voyage.—Amélioration de l'espèce chevaline.
Recettes :—Œufs frais.—Falsification du café.

REVUE DE LA SEMAINE

Prorogation du Parlement fédéral.—Le 16 mai dernier, à quatre heures de l'après-midi, Son Excellence le Gouverneur-Général s'est rendu au parlement pour proroger la quatrième session du sixième parlement de la Chambre des Communes du Canada, et a prononcé le discours suivant :

Honorables Messieurs du Sénat ;

Messieurs de la Chambre des Communes ;

En venant clore cette session du parlement, je désire vous offrir mes meilleurs remerciements pour la diligence avec laquelle vous avez exécuté vos importants devoirs. Les négociations sur la question de la mer de Behring

progressent à Washington, et il y a perspective d'un résultat favorable.

En attendant, la continuation pour une autre année, de ce qui est connu sous le nom de "Modus vivendi" montre notre plus grand désir d'entretenir les relations les plus amicales avec le gouvernement et le peuple des Etats-Unis.

Le réajustement du tarif de douane, calculé comme il l'est pour promouvoir le développement de notre agriculture, de la manufacture et de nos autres industries, va, je n'en doute pas, recevoir l'approbation générale de toutes les classes.

Je suis heureux de croire que l'acte des banques a été considéré avec le plus grand soin et va continuer à sauvegarder les intérêts publics. La mesure relative aux billets d'échange, de chèques, de billets promissoires va, sans doute, être plus certaine, plus complète et plus uniforme à ce sujet par tout le Canada.

Les amendements à la loi criminelle, et un grand nombre d'autres mesures, vont être trouvés utiles, et plusieurs de ces mesures étaient devenues urgentes pour le bonheur public.

La création d'un bureau de statistiques du travail va promouvoir les recherches et l'étude des questions qui affectent les relations du capital et du travail, qui occupent actuellement l'attention de toutes les autres nations. Il va pareillement aider à la diffusion des informations sur tout ce qui concerne les occupations et le bien-être des classes ouvrières.

Dans d'autres mesures de la présente session, votre désir d'améliorer les lois qui se rapportent à ceux qui sont engagés dans les affaires industrielles, va pareillement être reconnu.

Les diverses mesures pour amender les lois relatives aux chemins de fer, aux patentes, aux droits d'auteurs et au département du revenu de l'Intérieur, et les lois pour améliorer les statuts au sujet de l'administration de notre population indienne sont bien faites pour promouvoir l'administration efficace des départements qui s'y rapportent, et les différentes législations sur les chemins de fer démontrent un grand esprit d'entreprise par tout le pays qui, il est à espérer, va conduire à un développement substantiel des travaux de chemin de fer dans notre pays.

Messieurs de la Chambre des Communes ;

Je vous remercie pour la mesure libérale que vous avez passée sur les demandes du service civil.

Honorables Messieurs du Sénat ;

Messieurs de la Chambre des Communes ;

Je vous laisse à présent avec le plus grand espoir qu'à la prochaine session notre population dans toutes les parties du Canada recevra une abondante récompense de ses travaux et sera témoin d'un avancement marqué dans la prospérité du Dominion.

Mort d'un député.—Les derniers jours de la session ont été assombris par la mort d'un député, M. Hudspeth, de Victoria-sud. C'est le troisième député qui meurt pendant la présente session, et le douzième depuis les dernières élections.

Le Dahomey.—Nous empruntons à la *Semaine Religieuse* de Québec les détails intéressants qui suivent, sur le Dahomey. Le Dahomey porte aussi le nom de "Côte des esclaves," parce que cette région a longtemps fourni aux traitants européens et américains le bétail humain qu'ils exportaient aux Etats-Unis et au Brésil. Si ce trafic a cessé à peu près, les razzias à l'intérieur, suivies de boucheries solennelles, n'en sont pas moins fréquentes. Les atrocités qui se commettent dans ce malheureux pays, dépassent toute vraisemblance.

Le roi Gléglé, mort il y a quelques mois, s'était fait construire un tombeau de son vivant. Voici, d'après un missionnaire, comment on procéda : "On prit de l'argile et quelques centaines de prisonniers choisis parmi les plus vigoureux. Ces prisonniers furent égorgés, et leur sang fut recueilli dans des vases. On le mêla, encore tout chaud, à l'argile et l'on pétrit ce mélange dont on fabriqua un ciment. Avec ce ciment on construisit un vaste cénotaphe. Au fond du cénotaphe, on plaça les têtes des victimes. Le roi mort fut étendu sur ce lit de têtes coupées. Si les tombeaux des rois du Dahomey sont des catacombes, leur palais est un charnier. Composé d'une centaine de huttes, il est entouré d'une muraille en terre battue qui se développe sur une circonférence d'un kilomètre, et dont le sommet est surmonté d'un cordon de mâchoires humaines alternant avec des

têtes, que l'on renouvelle quand elles commencent à se défranchir.

Les meilleures troupes du roi sont un corps de quatre mille amazones, condamnées au célibat sous peine de mort. Capturées dans les razzias, elles sont formées toute jeunes au métier des armes.....

Quand on a besoin de prisonniers, voici comment les Dahoméens procèdent : "Une expédition se forme, des troupes d'hommes armés partent, et soudain, parfois à d'énormes distances, une tribu paisible est investie. Hommes et femmes sont saisis, liés et entraînés. On éventre les femmes qui faiblissent et pour enlever aux hommes la possibilité de fuir, on leur donne à porter des sacs pleins de têtes coupées. Le roi paie généralement ces têtes cinq à six francs la douzaine, et en fait le principal ornement de son palais. Mais, ce qui est le plus épouvantable, c'est la fête des *grandes coutumes*, appelé aussi la *fête du sang*. Des milliers de victimes sont alors immolées, au milieu d'atroces souffrances, sous prétexte d'envoyer au roi défunt la nouvelle du couronnement de son successeur.

Au milieu de la place d'Abomey, dit un témoin de cet horrible spectacle, se dresse une estrade immense sur laquelle son entassées les dépouilles des peuples voisins. Tout autour 5,000 prisonniers sont enfermés dans des cages. Le roi, monté sur l'estrade, commence par jeter à la foule, qui se les dispute, les objets qu'il ne désire pas garder. On se partage ensuite le rhum et les liqueurs fortes ; puis, quand le peuple est suffisamment excité, le roi et les gens de sa suite renversent une à une les cages contenant les prisonniers. La multitude se rue sur ces cages et une affreuse boucherie commence à coups de lance et à coups de bâtons.

Voilà un échantillon des douces mœurs des Dahoméens, avec qui la France a actuellement des démêlés.

Les Récollets en Canada (Suite).—En 1692, les Récollets cédèrent à Mgr de Saint-Vallier leur monastère de Notre-Dame-des-Anges, qui devint l'Hôpital-Général, et se bâtirent un couvent à la haute-ville. Cette même année, ils s'établirent à Montréal, où, en 1694, ils causèrent un nouveau scandale par leurs démêlés avec Mgr de Saint-Vallier. "Celui-ci, dit Mgr Têtu, dans la notice biographique de cet évêque, avait précédemment amené de l'Europe quatorze Récollets ; il leur obtint des lettres patentes pour un établissement à Montréal, les fit nommer aumôniers des troupes du pays, et leur confia les missions de Port-Royal et de Plaisance. Ceux de Montréal construisirent bientôt une église, à l'aide des abondantes aumônes que leur fit le séminaire de Saint-Sulpice, et, quand elle fut terminée, ils y célébrèrent une grande fête à laquelle ils invitèrent l'évêque et l'intendant, M. de Callières, gouverneur de la ville, le séminaire, etc..

M. de Callières prétendit avoir droit à un prie-Dieu dans l'église, auprès de celui de l'évêque, et les Récollets pour lui être agréables, lui dressèrent le prie-Dieu fatal, sur lequel il se mit fièrement. Le prélat fut indigné, essaya en vain de faire comprendre au gouverneur qu'un pareil honneur n'était dû qu'à M. de Frontenac, et, sur

son refus de quitter le prie-Dieu, il sortit lui-même de l'église avant la fin de la messe, et ne voulut pas assister au banquet qui suivit. Pour comble de malheur, les dames de la ville, ayant trouvé une porte ouverte ou peut-être forcée une légère clôture de bois, entrèrent dans le couvent pendant le dîner, allèrent au réfectoire et quêtèrent le long des tables."

Cette aventure fit grand bruit dans la ville, et l'évêque interdit l'église des Récollets. Les Pères se soumièrent d'abord à la sentence du prélat, mais ils violèrent, deux mois après, l'interdit, se virent frappés d'un second qu'ils refusèrent de garder, et le scandale fut porté à son comble. Le calme finit pourtant par succéder à la tempête, et les bons pères Récollets qui avaient eu un moment d'oubli, et même de vertige, reprirent avec un nouveau zèle leur ministère de paix et d'édification. Un bon nombre d'entre eux exercèrent le ministère curial dans différents endroits du district de Québec et de Montréal. Comme on l'a vu dans nos notes historiques sur le comté de Kamouraska, la Rivière-Ouelle eut deux Récollets pour curés, Sainte-Anne en eut un ; le Cap Saint-Ignace en eut quelques-uns, ainsi que plusieurs autres paroisses qu'il serait trop long d'énumérer.

Il n'y a rien de remarquable dans leur histoire jusqu'en 1759.

La prise de Québec par les Anglais, fut pour les Récollets et les autres communautés un événement fatal, où ils perdirent presque tous leurs biens. Le traité de 1763, leur permettait d'exister, mais il leur défendait de recevoir de nouveaux membres ; l'extinction complète de l'ordre n'était plus qu'une affaire de temps.

Le 6 septembre 1796, un incendie dévora la chapelle et le couvent des Récollets. "Le gouvernement, dit M. de Gaspé, prit aussitôt possession de l'emplacement et des masures ; et quelques jours après le désastre, des cabanes dans lesquelles on vendait toute espèce de liqueurs, étaient érigées dans leur beau verger."

Il y avait alors à Québec deux pères, le P. Berey, supérieur, un autre père et quinze frères laïcs, parmi lesquels, le frère Louis, dont M. l'abbé Trudelle nous raconte la vie.

"Pendant quelques jours après le désastre, dit encore M. de Gaspé, on vit errer les pauvres moines près des ruines du monastère dans lequel ils avaient trouvé un asile contre la tourmente de la vie. Ils se promenaient, tristes et pensifs, près des voûtes où ils avaient espéré que leurs cendres seraient mêlées avec celles de leurs devanciers qui avaient rendu tant de services à la Nouvelle-France. Un mois après ce sinistre, on voyait à peine trois capuchons dans toute la ville de Québec : les fils de saint François, dispersés dans toute la colonie, gagnaient paisiblement leur vie comme les autres citoyens. Ceux des moines qui avaient fait des études, comme le frère Lyonnais, prirent la soutane et furent ordonnés prêtres ; ceux qui avaient une instruction suffisante dirigèrent des écoles, et les autres s'occupèrent de travaux mécaniques ou d'agriculture. Chose extraordinaire ! la langue empoisonnée de la calomnie ne chercha jamais à ternir la réputation de ces hommes vertueux."

Nous savons que le frère Paul mourut en novembre 1848, à l'Hôpital-Général de Montréal. La même année mourut, à Québec, le frère Louis. Le frère Marc résidant à Saint-Thomas de Montmagny mourut en 1849, et fut par conséquent le dernier représentant de son ordre en Canada.

Nous commencerons dans notre prochain numéro la biographie du frère Louis, le dernier des Récollets à Québec.

CAUSERIE AGRICOLE

De l'ensilage.—Suite

DU HACHAGE

La question des hache-maïs ou hacheurs est des plus importantes. La maison Albaret, de Liancourt, Oise, France, en construit de très puissants ; desservis par une machine de la force de 8 chevaux, ils débitent, affirme-t-on, en une journée 220,000 à 225,000 lbs de maïs haché en morceaux de 2 $\frac{1}{2}$ de pouce. On trouve chez les représentants à Paris de maisons anglaises, M. Litter, MM. Decker & Mot, etc., des hache-maïs puissants dont la solidité et bon agencement ont fait leurs preuves. Pendant longtemps, j'ai demandé la combinaison du hache-maïs avec un élévateur, de manière à n'en faire qu'un seul instrument. M. Albaret a résolu ce problème dans l'appareil dont le Journal d'Agriculture a donné la description suivante :

Le hache maïs de M. Albaret se recommande à la fois par sa solidité et par la régularité de son fonctionnement. Cette régularité est assurée par ce fait que tout le mécanisme dépend de l'action d'un seul organe, grâce à la combinaison d'engrenages différentiels adoptés par M. Albaret. Cette combinaison consiste en la juxtaposition de séries de roues dentées semblables sur deux arbres parallèles disposés de telle sorte que le premier engrenage de l'un de ces arbres et le dernier de l'autre étant cotés sur leurs axes, on obtient, sous un très petit volume de très grandes et faciles modifications de vitesse. On peut grâce à ce système faire varier la longueur de la coupe du maïs, par un embroyage d'une extrême simplicité, obéissant avec la plus vigoureuse exactitude.

Dans la plupart des exploitations où l'on ensile du maïs ou d'autres fourrages verts, une grande difficulté est de trouver, sur les bords du silo, une place convenable pour l'installation de l'appareil de hachage. Tantôt on le place sur la crête du mur, et alors la difficulté est d'élever les charges de voitures à cette hauteur : tantôt on le laisse sur le sol et alors il faut monter les fourrages hachés. Pour obvier à ces inconvénients, M. Albaret a adopté à ses hache-maïs un élévateur qui complète le travail de ces instruments. Le fourrage haché tombe dans un tambour, où l'élévateur le saisit pour l'entraîner au-dessus d'un mur de 6 ou 9 pieds de hauteur et le faire retomber de l'autre côté. C'est par des augets en bois que le fourrage est élevé dans le tambour. Les mou-

vements du hache-maïs et ceux de l'élevateur sont combinés avec une justesse remarquable, nous nous rappelons l'ébahissement avec lequel les voitures du concours de Ste-Menchould ont vu débiter pendant des heures des quantités énormes de fourrages, sans qu'il se produisît à aucun moment le moindre engorgement. Cet élévateur trouvera sa place dans toutes les exploitations où les fourrages à ensiler sont cultivés sur une assez grande échelle.

Ajoutons que le hache-maïs est muni d'un engrenage mécanique ou automatique. Le prix de l'appareil complet était de \$560.

Au concours de Ste-Menchould, dont je viens de parler, la Société des Agriculteurs de France a attribué le prix que j'avais offert au constructeur du meilleur hache-maïs pour la petite culture, propre à fonctionner au moyen d'un manège mis en mouvement par un cheval, ou un âne. Ce prix, d'une valeur de 500 francs, a été décerné à M. Léon Mabilly, constructeur à Reims (Marne). Son hache-maïs bien construit, est mû soit à bras, soit à l'aide d'un petit manège.

Faible proportion de paille hachée
ou de menues pailles qu'il convient de ne pas
dépasser dans les mélanges.

Au début de mes ensilages, j'avais, comme principale ressource pour faire vivre mes bestiaux, une très grande quantité de menues pailles ou pailles entières de froment de seigle, d'avoine, etc. Pour déterminer mes bestiaux à les manger, j'en mêlais le plus possible à mes maïs et à mes seigles hachés verts; mais je ne tardai pas à reconnaître que le mélange se conservait d'autant moins de temps que la proportion de paille était plus considérable. Un cinquième en volume, soit un dixième en poids, c'était le maximum de ce que le maïs pouvait en supporter sans être exposé à une prompt altération; quand je dépassais ces limites, le temps de la conservation allait toujours en diminuant et finissait par ne pas dépasser 48 heures. J'attribue ce fait à ce que la paille, très sèche par elle-même, enlève au maïs une trop grande quantité de fraîcheur.

L'état de fraîcheur dans les ensilages, au lieu d'être une cause de détérioration, est au contraire dans une extrême mesure indispensable à la bonne conservation des matières ensilées.

Le maïs, à l'état normal, contient 85 0/0 d'eau environ. Lorsque l'addition de pailles sèches a fait tomber le mélange à une teneur moyenne en eau inférieure à 75 0/0, la bonne conservation se trouve déjà fort compromise, et ne tarde pas à devenir impossible, si l'on tente d'aller au-delà.

Outre la trop grande quantité d'eau que peut absorber la paille, cette dernière offre un autre inconvénient sérieux, la paille de seigle particulièrement. Cette paille une fois hachée, se présente sous la forme d'une grande quantité de petits tubes dont l'enveloppe très dure résiste longtemps à la décomposition; ces tubes renferment une notable quantité d'air, c'est-à-dire l'ennemi le plus redoutable de l'ensilage. Les menues pailles de toutes provenances, les pailles d'avoines ou autres, de texture

molle, sont, à ce dernier point de vue, beaucoup moins dangereuses que la paille de seigle.

Tandis que j'ai employé, au début de mes ensilages d'automne, les menues pailles provenant du battage de ces grains, toujours embarassantes à cause de la grande place qu'elles occupent; j'ensile maintenant mes fourrages sans aucun mélange et je m'en trouve très bien.

Il est cependant des cas où il convient de mélanger des menues pailles, au maïs particulièrement, mais sans dépasser les limites convenables.

L'un de ces cas s'est présenté à Burtin à l'automne de 1876. Lorsque le maïs a été coupé avant les gelées, et arrive tout à fait sain sous le hacheur, puis dans le silo, il n'abandonne pas facilement son eau, même lorsqu'on le soumet à une très forte pression.

Il n'en est plus de même lorsque ce fourrage, trop mûr, a été exposé aux pluies et aux gelées de la fin de l'automne. Ainsi, m'étant trouvé en octobre 1876, faute de silos suffisants, dans l'impossibilité d'ensiler toute ma récolte de maïs, je fus obligé d'improviser un nouveau silo dans un vieux bâtiment pour y loger le surplus, et ce dernier ensilage ne put se faire que dans les premiers jours de décembre.

Les tiges atteintes par la gelée étaient devenues très molles, et s'étaient presque toutes affaissées sur elles-mêmes. Le hachage en fut difficile; mais le plus fâcheux de tout ceci, c'est que la couche de maïs haché avait à peine atteint dans le silo 6 pieds d'épaisseur, lorsque par suite de la pression exercée sur cette première couche, le jus se mit à couler abondamment par dessous la porte, et cet écoulement continua pendant plusieurs jours. Il y eut là une perte sérieuse que j'aurais évitée en mélangeant des pailles hachées à ce maïs trop mûr. A part ce cas exceptionnel, jamais mes maïs n'avaient abandonné ainsi une parcelle de leur eau; au désensilage, le fonds de mes silos avait été trouvé presque sec humide à peine.

Toutefois, il est juste de faire observer que le procédé du mélange de la paille et du maïs au moment seulement du désensilage, qui est sans inconvénients lorsqu'il s'agit de pailles et de fourrages tendres, en présence de sérieux comme celles de seigle et de froment. Mélangées aux ensilages quelques heures seulement avant la mise en consommation, elles ne sont pas suffisamment amollies et décomposées et se retrouvent, je l'ai constaté, en partie intactes dans les déjections des animaux. Je reviendrai donc pour ces pailles, à mon premier procédé, c'est-à-dire l'ensilage simultané du maïs et des pailles, en proportion convenables.

AUGUSTE GOFFART.

(A suivre)

INAUGURATION DU HARAS NATIONAL

Mon cher directeur,

Nos lecteurs savent déjà par les nombreux articles que la Gazette lui a consacrés quel bel et utile établissement est le Haras National, fondé à Outremont par l'honorable Ls. Beaubien, de Montréal, et le Baron de

Mandat Grancey, un connaisseur et amateur français. Le Haras existait depuis deux ans déjà, mais n'avait pas encore officiellement inauguré ses magnifiques écuries; la compagnie s'est enfin décidée, et ce doit lui être aujourd'hui une grande et légitime satisfaction que de l'avoir fait, à convier le grand public à venir solennellement ouvrir cet établissement d'utilité publique.

Comme le disait à juste titre M. Beaubien, le Haras National est une entreprise privée, commerciale, mais aussi une entreprise nationale et d'intérêt général et tous ceux qui se sont rendus samedi le 10 mai courant à Outremont à l'aimable invitation de la Compagnie du Haras National n'ont eu qu'à ouvrir les yeux pour s'en convaincre.

La présence de Son Excellence Lord Stanley de Preston, gouverneur-général, et de l'honorable J. A. Chapleau, Secrétaire d'Etat, venus expressément d'Ottawa, donnait à cette cérémonie toute la signification que nous lui souhaitons. Une trentaine de membres du Sénat et de la Chambre des Communes s'étaient joints au parti de Son Excellence, et étaient venus témoigner ainsi leur intérêt à l'œuvre éminemment pratique et utile que poursuit la Compagnie. Et ce n'étaient pas seulement les représentants de la Province de Québec, qui venaient donner à l'un de leurs compatriotes les plus marquants cette marque d'intérêt et d'estime, c'étaient des représentants d'Ontario, du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Ecosse, de l'Île du Prince-Edouard, etc., etc., etc.

On remarquait parmi les personnes présentes :

L'hon. Edward Stanley, fils de Son Excellence, l'hon. L. O. Taillon, chef de l'opposition provinciale, J. Ross, conseiller législatif, R. Thibaudan, shérif de Montréal, O'Gilvie, sénateur, Howland, sénateur, Perley, sénateur, Casgrain, sénateur, Cochrane, sénateur, Gilman, conseiller législatif, J. G. Laviolette, conseiller législatif, Girard, sénateur, Robitaille, sénateur, le baron de Sellière, M. Schwob, vice-consul de France, M. Auzias Turenne, J. C. Curran, M. P., le colonel Panet, sous-ministre de la milice, Rouer Roy, D. Girouard M. P., Desjardins, M. P., MacIntosh, M. P., Taylor, M. P., Davis, M. P., Colonel Lyhritt, M. P., M. Stevenson, secrétaire du conseil d'agriculture, P. McEachrane du collège McGill, B. R. Woodward, président de la société d'agriculture des Cantons de l'Est, H. S. Foster, W. Smith, M. P., Daoust, M. P., F. Vanasse, M. P., Dr Roome, M. P., Sanford Madill, M. P., Wilson, M. P., Rinfret, M. P., White, M. P., Dr Fiset, de Rimouski, MM. McCalla, Wilson, McLight, L. H. Massue, W. Evans, Grandbois, M. P., Geo. Baker, A. C. Hutchison, Cimon, M. P., Thérien, M. P., Geo. Hughes, chef de police, G. Lamothe, DeBellefeuille, Guilbault, P. E. Ste-Marie, représentant la société d'agriculture du comté de Chambly, W. Angus, Dr Hickele, M. P., Porter, M. P., Bergeron, M. P., McMillan, M. P., Bain, M. P., Joseph Taassé, directeur de la *Minerve*, L. Lassalle, du *Monde*, James Johnson, du *Citizen* d'Ottawa, H. Hogan, Lapointe, M. P. P., G. A. Nantel, M. P. P., P. Bernier, de l'*Étendard*, DeLadurantaye, du *Clairon*, A. Bonösnel, du *National*, Ed. Aubé, du *Trifluvien*, Mosher, de l'*Empire*,

Parnell, du *Star*, Stafford de la *Gazette*, Préfontaine, M. P. P., Leblanc, M. P. P., deux gentilshommes français parents et amis de M. Auzias Turenne, le sympathique directeur du Haras, et le correspondant de la *Gazette des Campagnes*.

L'établissement pavoisé richement avait un air de fête; la fanfare de l'artillerie de Garnison n'a cessé de jouer ses airs les plus réjouissants. Dès l'arrivée on devinait une fête hippique. Un superbe *Cow boy* gardait à cheval l'entrée de la propriété. Dans la cour très vaste et fort bien tenue la plupart des chevaux du Haras, tenus en main par des hommes à la coquette livrée de la maison, offraient un superbe *longchamps* à la vue émerveillée des spectateurs.

Les honneurs de la fête étaient faits par l'honorable M. Beaubien assisté de son gendre M. Auzias Turenne, directeur du Haras, et de ses trois fils. C'était entre ces messieurs une véritable joute de courtoisie et de bienveillance.

Trente-trois étalons ont été présentés à Son Excellence par M. Auzias Turenne. Nos lecteurs n'attendent pas de nous une description de chacun de ses magnifiques animaux tous choisis avec soin au point de vue de la reproduction. Nous leur avons d'avance beaucoup parlé de Holopherne; mais si notre mémoire est bonne nous leur avions dit déjà qu'avec sa généalogie superbe, qui le rattache aux meilleurs étalons de la lignée anglo-normande, il nous surprendrait fort que le Marquis de Puysaie ne fut pas un cheval capable. Aujourd'hui que nous avons pu examiner à loisir ce spécimen glorieux de la race si recherchée, nous n'hésitons pas à le recommander fortement à tous ceux qui feront leur devise de la fameuse devise du Marquis de Croix, un maître éleveur : *Faire des chevaux grands, forts comme des limoniers, distingués, rapides et résistants comme les meilleurs chevaux de chasse.*

Marquis de Puysaie est tout à fait de ce type, et pour nous c'est le bon, c'est le meilleur pour ce pays; il pèse 1500 bonnes livres; mais quelle fierté dans l'attitude, quelle énergie dans la démarche, quelle vivacité dans l'allure, quelle souplesse dans les mouvements. Nous l'avons admiré attelé au tilbury et nous envions son heureux conducteur. Nous eussions souhaité que l'état du terrain ait pu permettre de le mettre dans son train; malheureusement les pluies des jours précédents avaient alourdi le terrain et c'est à peine si les chevaux en main pouvaient y trotter à l'aise. C'est toujours ainsi que dans les plus belles fêtes on a à constater quelque déféctuosité. Celle là n'est due qu'aux intempéries d'un printemps peu élément, qui pourtant s'était déridé pour la circonstance.

Tout le reste était parfait, y compris l'organisation du *lunch* dont la table était ornée avec le goût le plus exquis d'une profusion de fleurs, et spectacle plus matériel, mais non moins réjouissant pour des estomacs affamés, chargé de victuailles de choix. Rien ne creuse comme l'admiration et depuis une heure on admirait, admirait, admirait. Aussi quel appétit! Prise d'assaut méthodique-

ment et avec ordre, la table fut bientôt mise au pillage, et sa population passée au fil des couteaux et des fourchettes, au bruit des joyeuses détonations de l'artillerie champonoise. Quand le feu se ralentit, l'éloquence se mit de la partie, et ce fut une série de toasts heureux que nous regrettons de ne pouvoir reproduire faute de place. Nous espérons que nos lecteurs les trouveront dans les colonnes de nos grands confrères de Montréal et nous leur recommandons surtout ceux de l'honorable M. Beaubien et du Sénateur Cochrane, qui ont traité en hommes pratiques la grande question à l'ordre du jour : "L'amélioration de la race chevaline canadienne."

En terminant nous exprimons à MM. Beaubien, père et fils, et à M. Auzias Turenne nos sincères remerciements pour les bonnes heures qu'ils nous ont procurées et nos vœux les plus ardents pour le succès du Haras National.

Un nouveau catalogue va être dressé des chevaux du Haras ; Nous en signalerons l'apparition à nos lecteurs.

E. C.

Où trouver des arbres pour planter

E. A. BARNARD, Ecr.,

Rédacteur du *Journal d'Agriculture*.

Mon cher Monsieur.—Il y a beaucoup de difficulté à se procurer des bons arbres forestiers qui valent la peine d'être plantés. L'on peut généralement compter sur ceux qui ont été élevés en pépinière, et ils sont vendus à des prix modérés, mais la distance, les difficultés de communication, les retards dans le transport et la livraison (qui sont souvent cause que les arbres arrivent en mauvais état) et enfin le prix, quelque raisonnable qu'il soit, font que l'on a bien rarement recours aux pépiniéristes, dans nos campagnes, pour les plans d'arbres forestiers. (Remarquez que je ne parle pas ici des arbres fruitiers). ●

L'on va généralement les chercher dans la forêt, quelquefois à plusieurs lieues de distance. Tous ceux qui ont essayé savent combien il est difficile de les trouver comme on le veut, que de temps et de peine pour les arracher, combien les racines sont endommagées, malgré toutes les précautions. Ils savent aussi combien de fois tout cet ouvrage est en pure perte. Les arbres arrachés dans les bois, et transplantés périssent si souvent que ceux qui les plantent se découragent et considèrent l'opération trop difficile pour eux.

Rien n'est plus facile, cependant. Du moment que la saison est propice et le terrain favorable à l'espèce d'arbre que vous voulez planter, si l'arbre est en bon état, avec soin, vous réussirez. Les arbres que vous allez chercher dans les bois ne sont presque jamais en bon état; ils vous coûtent trop cher en perte de temps, sinon en argent. Si vous voulez avoir de bons arbres, en grande quantité, qui reprendront facilement, sans trouble et sans dépense prenez les dans une pépinière mais que cette pépinière soit la vôtre.

Chaque cultivateur peut établir, dans un coin de son jardin, une pépinière d'arbres forestiers en semant les graines des arbres qu'il désire planter. Avec un peu d'at-

ention, il est facile de découvrir quand ces graines sont mûres : ainsi, vers la fin de juin et de bonne heure en juillet, la graine de l'orme et celle de la plaine (acer rubrum) seront mûres ; si vous les semez de suite elles pousseront de près d'un pied cet été.

L'érable, le chêne, le frêne, le merisier, le noyer, &c. mûrissent leur graine en automne ; il vaut mieux semer la graine de suite que de la garder dans la maison.

Semez vos graines en lignes bien droites, au cordeau, laissant un petit piquet à chaque bout pour vous reconnaître quand il faudra sarcler les mauvaises herbes. Semez, disons un demi pouce de profondeur, pour l'érable, et pour les autres arbres en proportion de la grosseur de la graine, deux à trois pouces pour les noix. Semez dru vous éclaircirez après la première année s'il le faut, en transplantant, plus loin, les petits arbres que vous aurez arrachés. Au bout de trois ou quatre années (plus ou moins, comme il y a des espèces d'arbres qui poussent beaucoup plus rapidement que d'autres) vous pourrez planter vos jeunes arbres là où ils doivent rester. Vous choisirez un temps couvert ou pluvieux, au printemps, et, sans vous éloigner de chez vous sans difficulté, sans briser les racines, vous arracherez et replanterez de suite, sans leur donner le temps de sécher, cent jeunes arbres, qui seront certains de reprendre, en moins de temps qu'il ne vous en faudrait pour aller chercher dix arbres dans les bois, sans être certain qu'ils reprendront.

Les arbres ne vous coûteront rien, vos enfants apprendront bientôt à les sarcler et à en prendre soin avec plaisir, si vous les encouragez un peu par votre exemple. Chez nous, les enfants tout jeunes, s'amusaient, d'eux mêmes, à semer des glands et à voir pousser leurs petits chênes. Au moyen de graines, vous pouvez vous procurer sans frais, une quantité illimitée d'arbres et semer, peu à peu, toutes les parties de vos terres qui ne sont pas propres à la culture et qui auraient toujours du être laissées, en bois.

Mais n'oubliez pas de protéger votre pépinière et vos jeunes arbres, une fois plantés, contre les ravages du bétail, au moyen de bons clos. Ne plantez pas, sans clôturer, Il y a assez de sources de vexation, dans la vie, sans en créer de nouvelles, et rien n'est plus vexant que de voir un troupeau de vaches en train de démolir une belle plantation de jeunes arbres.

Dans bien des cas, vous pouvez même vous épargner la peine de semer. Là où le terrain est favorable, en juillet et août, le long des fossés, des chemins, des clos, sur la mousse dans les endroits humides, dans le voisinage des ormes et des plaines vous trouverez des centaines de petits ormes et de petites plaines, levés des graines qui viennent de tomber de ces arbres ; plantez les dans votre pépinière. Essayez dès cet été. La graine d'orme est tellement petite et délicate qu'il vaut mieux employer ce moyen que d'essayer de semer la graine.

Dans les érablières, le sol est couvert de jeunes érables, comme d'un épais tapis. L'en peut les arracher facilement, à la main, en automne ou de bonne heure au printemps, quand la terre est encore mouillée, sans briser

aucune des petites racines. Plantez les de suite dans votre pépinière.

La graine de pin et d'épinette est très difficile à ramasser. De bonne heure, au printemps, quand le sol est encore mou, dans le voisinage des pins et des épinettes, vous pouvez arracher à la main, autant de ces petits arbres que vous désirez en planter; pour ces espèces, il faudra prendre la précaution de les abriter du soleil jusqu'à ce qu'ils aient repris racine.

Tous ceux qui ont des jardins ont dû remarquer que si il y a des érables ou des frênes dans le voisinage, la terre de leur jardin, quand elle a été bêchée en automne, se couvre plus ou moins, au printemps, de petits plants d'érable et de frêne, sortis des graines tombées de ces arbres. Il faut bien peu de temps pour en arracher et en replanter des centaines, et ils reprennent tous, sans faute; comme de raison, il faut les arracher tout doucement, pour ne pas briser la petite racine; si la terre est trop dure employez une truelle. Il vaut mieux, autant que possible, les arracher quand ils n'ont encore que leurs deux premières feuilles, que l'on reconnaît facilement; elles sont longues et étroites, un pouce et demi à deux pouces de longueur et à peu près un quart de pouce de largeur.

Depuis plusieurs années je cherche le moyen le moins coûteux et en même temps le plus sûr de renouveler les bois, là où ils ont été détruits, et ce que je recommande maintenant est le résultat de mon expérience personnelle. Je fais appel à ceux qui souffrent du manque de bois et qui ont le courage et la patience d'essayer de remédier au mal. L'essai ne leur coûtera rien, et je me ferai un plaisir de répondre à tous ceux qui auront besoin de conseils et d'avis; mais, qu'ils essaient, dès cet été.

H. G. JOLY de Lotbinière

Leclerville P. Q. 1 mai 1890.

Choses et autres

Religieuse du Précieux Sang.—Les journaux catholiques des Etats-Unis nous apportent le compte-rendu de l'installation à Brooklyn d'une communauté de sœurs du précieux Sang, ordre fondée au Canada il y a trente ans, et dont la maison-mère se trouve à St Hyacinthe. C'est la première maison de cet ordre purement contemplatif qui se fonde aux Etats-Unis. Voilà un exemple du rôle que le Canada français est appelé à jouer sur ce continent, rôle analogue à celui que la France a joué et joue encore, malgré ses défaillances, en Europe et même dans le monde entier.

* * *

"Notes de voyage"—M. Tardivel se propose de rééditer les lettres qu'il a adressées à la *Verité* pendant son récent voyage en Europe. Ces *Notes* corrigées et augmentées considérablement, formeront un volume de 400 pages, in-octavo. Le volume qui est actuellement sous presse chez M.M. Sénécal et fils, Montréal sera orné de 24 photo-gravures exécutées par M. Desbarats. Le prix du volume sera de 75 centimes.

* * *

—On craint une mauvaise récolte en Europe. Les brusques variations de la température inquiètent vivement les cultivateurs. La végétation est en retard. Le froid n'est pas moins

préjudiciable aux légumes et aux arbres fruitiers. On peut donc s'attendre, malheureusement, à des récoltes médiocres si l'état actuel ne se modifie pas bientôt.

* * *

Du Courrier de St Hyacinthe.—Un journal de Paris publiait dernièrement la dépêche suivante:

"On nous apprend que la famine règne dans le district d'Arthabaska et les habitants de ce territoire, après avoir dévoré leurs chiens, ont tué et mangé leurs propres enfants."

Comme le district d'Arthabaska est voisin de celui de St-Hyacinthe, cette famine là va probablement nous arriver.

Gare à nous, gare à nos enfants, gare à nos chiens!.....

Le télégraphe est sans doute une belle chose, mais s'il fallait se fier à elle pour écrire l'histoire d'un pays, on écrirait de singulières histoires!.....

* * *

—Le plus gros canon qui est été encore fait à la fonderie de Krupp à Essen est destiné aux fortifications de Cronstadt. Il pèse 270,000 livres, le calibre est de 16½ de pouces; la portée est de 12 milles.

Il tire deux coups à la minute, dont le prix sera de £300.

* * *

—On consomme aux Etats-Unis 310,000,000 de livres de tabac par an. 70 millions de livres sont fabriquées en cigares, 222 millions pour chiquer et fumer, 6 millions en cigaretttes.

Cela fait environ une moyenne de cinq livres par personne

* * *

La production de l'or en Californie commença en 1848, et la récolte de cette année fut de \$9,000,000. L'année suivante elle arriva à \$40,000,000 et à 50,000,000 en 1850. Le total de la production de l'or dans cet Etat s'élève aujourd'hui à \$1,125,000,000.

* * *

Amélioration de l'espèce chevaline.—Le capitaine des Cosaques Piechkow, qui se rend de Knabrowska à Petersbourg sur le même cheval, est arrivé à Kasan ayant fait 6,541 kilomètres dans 155 journées. Le cavalier et le cheval sont bien portants.

RECETTES

Oufs frais

—Voulez-vous savoir si les œufs sont frais? suivez l'exemple des paysannes du Wurtemberg et du grand duché de Bade qui emploient un moyen très simple et fort économique. Vous prenez les œufs, vous appliquez l'un après l'autre les deux extrémités sur le bont de la langue; l'œuf frais est très froid d'un côté et chaud de l'autre, tandis qu'un œuf qui a mesuré qu'il n'est plus jeune, la différence de température s'affaiblit jusqu'à certaine égalité. Allons, braves ménagères, vous ne mangerez plus d'œufs gâtés!

Falsification du café

—Pour savoir si le café moulu ne contient pas de la chicorée, on remplit un verre d'eau fraîche; puis on projette à la surface du liquide, une pincée du café en poudre. Le café pur surnage toujours sans altérer la pureté de l'eau. S'il est mêlé avec de la poudre de chicorée, elle absorbe l'eau instantanément et tombe au fond du verre, où elle produit une coloration jaunâtre. Ne buvez donc pas du café de chicorée, puisque vous pouvez le reconnaître si facilement.

PROVINCE DE QUEBEC
District de Kamouraska

COUR SUPERIEURE

LA BANQUE NATIONALE

Régérante

PIERRE FLOURDE

Failli

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que par une ordonnance de l'hon. Juge de la Cour Supérieure pour le district de Kamouraska rendue le vingt mai courant, il a été ordonné qu'une assemblée des créanciers du failli aurait lieu devant un Juge de la Cour Supérieure, au palais de Justice à Fraserville le vingt-sept mai courant à dix heures du matin pour alors donner leur avis au sujet de la nomination d'un curateur et de deux inspecteurs à la cession de bien faite par le failli en cette cause.

TACHE & RIOU av. de la Réqte.
Fraserville 20 Mai 1890.

HARAS NATIONAL

BUREAU : 30, Rue St-Jacques, MONTREAL
FERME : OUTREMONT, près Montréal.

CHEVAUX FRANÇAIS

Quatrième et magnifique importation

36 Etalons : Normands, Percherons,
Bretons

PEU DE COMPTANT EXIGÉ

Avis aux Sociétés d'agriculture, aux Cercles agricoles et
aux cultivateurs.

Tout en continuant la vente des étalons, la Compagnie du Haras National est prête à en placer quelques-uns dans les comtés, sous la garde de ses serviteurs, les louant pour la saison.

Montréal, 1er avril 1890.

LOUIS BEAUBIEN, Président de la Compagnie
R. AUZIAS TURENNE, Directeur.

TURGEON & CARROLL

AVOCATS.

No. 23, Rue St-Pierre, Basse-Ville, QUEBEC

A. TURGEON

H. G. CARROLL

BUREAU A KAMOURASKA : du 13 au 16 et du 28 au 30 de
chaque mois.



BY ONE MAN. Write for descriptive catalogue containing testimonials from hundreds of people who have saved from 4 to 9 cords daily. 25,000 now successfully used. Agency can be had where there is a vacancy. A NEW INVENTION for filing saws sent free with each machine; by the use of this tool everybody can file their own saws now and do it better than the greatest expert can without it. Adapted to all cross-cut saws. Every one who owns a saw should have one. Do not pay to manufacture in Canada. Ask your dealer or write FOLDING SAWING MACHINE CO., 808 to 811 S. Canal St., Chicago, Ill.

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

1889--Arrangement pour la saison d'hiver.
[1890]

Le et après lundi, le 13 novembre 1889 les trains de ce chemin partiront de la Station de Ste-Anne (le dimanche excepté) comme suit :

Pour Lévis.....	24.34
Pour Lévis.....	9.54
Pour Lévis.....	10.43
Pour la Rivière-du-Loup.....	12.43
Pour Halifax et St-John.....	16.56
Pour la Rivière-du-Loup.....	22.33

Tous les trains marchent sur l'heure du temps conventionnel de l'Est.

D. POTTINGER, Surintendant en chef

Bureau du chemin de fer.
Moncton. N. Bk, Novembre 1889.

Ferme St-Gabriel

J. ISRAEL TARTE & FRERE

—)ooo(—

Cette exploitation agricole a obtenu, à la dernière exposition provinciale :

- I. Un diplôme pour le meilleur troupeau de vaches canadiennes.
- II. Le premier prix pour la meilleure vache laitière canadienne de quatre ans et plus.
- III. Le premier prix pour la meilleure taure canadienne de trois ans.
- IV. Le premier prix pour la meilleure génisse canadienne.
- V. Le premier prix pour la meilleure génisse au-dessus de six mois.
- VI. Le premier prix pour le meilleur taureau canadien de trois ans.
- VII. Le premier prix pour le meilleur taureau canadien de tout âge.
- VIII. Le second prix dans la classe des taureaux Jersey pur sang, au-dessus de quatre ans.
- IX. Le second prix dans la classe des taureaux canadiens d'un an.

SPECIALITÉ.—Elevage du bétail Canadien en vue de la production du beurre.

A vendre, en ce moment, un TAUREAU JERSEY, GENISSES et TAUREAU de l'an dernier, quelques VEUX du printemps, mâles et femelles.

CHEVAUX PERCHERONS, NORMANDS & BRETONS,
BETAIL ARSHIRE,
COCHONS BERKSHIRES et CHESTR BLANC,
VOLAILLES PLYMOUTH ROCK

S'adresser à

LOUIS BEAUBIEN,
3) rue St Jacques, MONTREAL

CONDITIONS D'ABONNEMENT

A LA

GAZETTE DES CAMPAGNES

Le prix d'abonnement est de une piastre par an. L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, et on ne s'abonne pas moins, que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné, par écrit, au Bureau du coussigné, un mois avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés.

Tout ce qui concerne l'administration doit être adressé à
HECTOR A. PROULX, Gérant